



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 98267

## Texte de la question

Alors qu'une part importante du papier consommé en France provient directement de la destruction des dernières forêts primaires de la planète M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les avantages liés à l'utilisation du papier recyclé dont l'industrie permet par ailleurs de consommer moins d'eau, d'énergie, de matières premières et de substances chimiques. Il lui demande également de lui faire connaître la politique suivie en la matière dans son ministère et les administrations qui en dépendent.

## Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est engagé dans l'achat de papier recyclé pour ses services déconcentrés (rectorats, inspections académiques et service inter-académique des examens et concours) et centraux, contribuant ainsi à promouvoir l'utilisation de ce type de papier. Des critères environnementaux ont été intégrés dans les documents de l'appel d'offres relatif à la fourniture et à la livraison de papier pour usage bureautique concernant les services du ministère. Le marché a été notifié le 15 décembre 2004, pour une durée maximale de trois ans. Ainsi figure, dans le cahier des clauses particulières, une clause intitulée « Conformité des produits au niveau environnemental » prévenant les soumissionnaires que « le ministère entend s'engager dans une politique d'achats plus respectueux de l'environnement », conformément aux objectifs de la stratégie nationale de développement durable. À l'issue de cet appel d'offres, le ministère a retenu un papier 100 % recyclé. Par ailleurs, la collecte sélective des déchets a été mise en place en avril 2006 sur le site Descartes appartenant à l'administration centrale, avec une récupération et une valorisation des cartons et papiers blancs écrits.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98267

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juin 2006, page 6732

**Réponse publiée le :** 15 août 2006, page 8602